

A Saint-Alban-Leysse, le 08/01/2019

Madame, Monsieur,

Depuis 1984, date de notre habilitation à percevoir la taxe d'apprentissage, votre aide nous permet de créer, de développer un environnement pédagogique et matériel mieux adapté aux jeunes en situation de handicap accompagnés dans notre établissement, et nous vous en sommes sincèrement reconnaissants.

Aujourd'hui, nos projets nécessitent de nouveaux investissements. Ils s'orientent en particulier vers :

- L'installation de mobiliers ergonomiques et fonctionnels pour les salles de classes et l'atelier de formation pré-professionnelle.
- L'acquisition d'outillages spécifiques favorisant l'apprentissage.
- La poursuite, le renouvellement en matériel pédagogique et informatique.
- Le développement du projet **d'impression 3D** entrepris en 2015, qui offre à nos jeunes une approche de formation dynamique, actuelle, concrète, des réalisations avec, par et pour eux ! (ex : pièces de fauteuils roulants, ...)

En raison de notre statut associatif privé, seule la **taxe d'apprentissage** nous permet de réaliser ces projets.

A l'heure du choix du bénéficiaire de votre versement, nous vous remercions vivement pour votre compréhension et votre soutien.

Le président de l'association Accueil Savoie Handicap
Olivier FAURE

*Le Centre d'Education Motrice (C.E.M.) de l'association **ACCUEIL SAVOIE HANDICAP - UAI : 0730922F** est habilité à percevoir la taxe d'apprentissage. Votre participation doit être adressée directement à votre organisme collecteur (exemple ci-joint de déclaration pré-remplie sur le support CCI Savoie)*

DES ACTIONS, DES PROJETS QUI ONT BÉNÉFICIÉ ET BÉNÉFICIERONT ENCORE DE VOTRE AIDE, DE VOTRE SOUTIEN !

2019



- Du matériel, des exercices, des réalisations
- Un accompagnement technique individualisé et en petits groupes
- De l'outillage "traditionnel", aux machines outils, ... à la conception assistée par ordinateur et l'impression 3D
- Des exercices et travaux variés... sur commande pour le centre, et en sous traitance pour des entreprises



*APA (Activité Physique adaptée)

- Du mobilier ergonomique (chaises et tables réglables, ...)
- Des systèmes informatiques performants



- Des aides multiples aux déplacements